

Plan d'action 2018-2023

Perspectives PHARES

Rôles et mandats de la TCRAPHL

Défendre collectivement les intérêts des personnes handicapées et assurer la promotion de leurs droits, et ceux de leur famille et de leurs proches

Voir à l'amélioration de la qualité de vie et à l'intégration des personnes ayant des limitations fonctionnelles

Offrir du soutien technique, des références et de l'information

Participer aux activités de concertation et de sensibilisation dans la communauté

Favoriser les mécanismes d'échange entre les associations

Encourager et soutenir les projets novateurs et les partenariats

Représenter les associations auprès de différentes instances

Assurer un lien entre les associations de base et l'instance nationale de concertation qui les représente

Principes fondamentaux

L'accroissement de la participation sociale des personnes handicapées

L'affirmation de l'expertise du milieu associatif des personnes handicapées

Représentation des intérêts des personnes handicapées, leur famille et leurs proches ainsi que des organismes membres

Vision

Concertation, proaction et rayonnement Ensemble pour bâtir une société inclusive!

	Un réseau fort de ses membres	Un réseau concerté
Au cœur des besoins, de la vie démocratique et de la prise de parole		Centré sur une mission commune, sur la poursuite d'objectifs partagés, sur l'action communautaire autonome, dans l'intérêt collectif
Α.	Développer de nouvelles stratégies de mobilisation sociale	Nos priorités P1 Favoriser l'accessibilité aux soins de santé et services sociaux pour les personnes handicapées,
В.	Favoriser l'éducation populaire et la formation	familles et proches
C.	Défendre collectivement les droits et intérêts des personnes handicapées, familles et proches	P2 Soutenir l'accès aux services de soutien à domicile et au logement
D.	Dynamiser la vie associative et démocratique	P3 Soutenir l'inclusion scolaire et la mise en œuvre de la démarche de transition école vie active
E.	Voir au bon fonctionnement de la TCRAPHL	P4 Contribuer à la mise en œuvre de services de soutien à la famille efficients et pertinents
F.	Assurer le soutien aux membres	
G.	Mettre en œuvre du mentorat basé sur les forces de chacun	 Contribuer activement à la concertation Nationale Régionale
H.	Répondre à des obligations ministérielles	 Favoriser l'avancement dans les dossiers non priorisés Services socioprofessionnels Accès aux programmes Transport Loisir et accessibilité Inclusion en services de garde

Que doit-on retenir?

- La nécessité de faire les choses AUTREMENT, de s'ouvrir à d'autres perspectives et avenues
- Projeter une image positive, susciter un regard nouveau sur les enjeux qui nous touchent
- Adopter des stratégies différentes pour une perception différente à l'interne et à l'externe
- Importance d'évaluer la pertinence de nos choix et actions, et de refaire annuellement un exercice de réflexion sur les moyens, opportunités et priorités dans l'intérêt collectif

Où se voit-on dans 5 ans?

- En partenariat efficient avec le CISSSL
- Liens établis avec d'autres secteurs ou partenaires
- Une plus grande force collective
- Travailler ENSEMBLE à du développement social durable
- De réelles collaborations, de la coopération

Bref, un secteur toujours aussi fort de ses membres!

Un réseau fort de ses membres

Au cœur des besoins, de la vie démocratique et de la prise de parole

A. Développer de nouvelles stratégies de mobilisation sociale

- Favoriser la participation de tous nos membres aux démarches ou consultations régionales et nationales dans les dossiers qui les interpellent
- Définir collectivement ce que représente la mobilisation sociale en 2018
- Revoir nos stratégies de mobilisation sociale, innover : Mobilisation Sociale 2.0
- Optimiser l'utilisation des médias sociaux
- Insuffler du positivisme à l'ensemble de nos démarches (autant que faire se peut)

B. Favoriser l'éducation populaire et la formation

- Permettre l'acquisition de connaissances et la capacité de représentation de nos membres
- Définir collectivement les besoins du secteur en matière d'éducation populaire et de formation
- Permettre une meilleure connaissance et application du processus de production du handicap pour nos membres et partenaires hors secteur
- Sonder les perspectives d'échange de formation « maison » avec nos partenaires des autres régions du Québec
- Proposer du « clé en main » : Vulgariser des documents, relever les enjeux de façon neutre, préparer les éléments d'échanges
- Permettre l'accès à de la formation pour la permanence et nos membres, via la TCRAPHL ou d'autres formateurs et formatrices

C. Défendre collectivement les droits et intérêts des personnes handicapées, familles et proches

- Définir collectivement ce qu'est la défense collective des droits au cœur des actions de nos membres
- Revoir collectivement l'image et les stratégies de défense des droits et de la promotion des intérêts des personnes handicapées, familles et proches
- Défendre les intérêts de nos organismes membres
- Se doter de positions de secteur dans les différents dossiers
- Évaluer les perspectives de poursuite des travaux au sein du Comité de défense des droits de Lanaudière CODDL.

D. Dynamiser la vie associative et démocratique

- Tenir d'avantage d'Assemblées Générales d'Information et de Consultation (avec et sans l'ARLPHL)
- Proposer davantage de moments d'échanges sur les grands enjeux de dossiers ou d'actualités
- Revenir annuellement sur les grands principes et valeurs du secteur des personnes handicapées (ex. empowerment, advocacy, etc)
- Proposer diverses modalités d'accueil des nouveaux et assurer une rétroaction

E. Voir au bon fonctionnement de la TCRAPHL

- Tenir des rencontres du conseil d'administration
- Tenir une AGA et des AGE au besoin
- Assurer, de concert avec le conseil d'administration, une saine gestion de l'organisme
- Revoir les règlements généraux : catégories de membres, etc.
- Travailler au rehaussement récurrent du financement de la TCRAPHL

F. Assurer le soutien aux membres

- Promouvoir, auprès des membres, le volet soutien de la TCRAPHL
- Travailler le soutien aux membres de concert avec les organisateurs et organisatrices communautaires
- Optimiser l'utilisation du site web par nos membres (zone membre et publique)

G. Mettre en œuvre du mentorat basé sur les forces de chacun

- Relancer nos membres annuellement afin de faire valoir les possibilités de mentorat selon les dossiers
- Consacrer des moments en AGIC pour du transfert d'expertise entre les membres ou avec d'autres secteurs

H. Répondre à des obligations ministérielles

- Confirmer les délégations aux comités d'admission du transport adapté (de concert avec le RUTAL)
- Effectuer les diverses redditions de compte

Un réseau concerté

Centré sur une mission commune, sur la poursuite d'objectifs partagés, sur l'action communautaire autonome, dans l'intérêt collectif

Nos priorités

P1 Favoriser l'accessibilité aux soins de santé et services sociaux pour les personnes handicapées, familles et proches

- Sensibiliser le CISSSL sur les délais dans l'accès au diagnostic, aux services, du manque d'arrimage nord sud, et des impacts réels et préjudiciables sur les personnes handicapées, familles et proches
- Travailler, de concert avec le CISSSL, des trajectoires de services cohérentes et efficientes pour les personnes handicapées, familles et proches
- Favoriser une meilleure connaissance pour nos membres des diverses procédures et trajectoires du CISSSL
- Favoriser une meilleure connaissance des missions, activités et services des organismes du secteur, pour le bénéfice des employés du CISSSL
- Se doter d'une position de secteur en regard de la sous-traitance du réseau SSS, des concepts de financement à la mission et de développement durable en matière de services sociaux

P2 Soutenir l'accès aux services de soutien à domicile et au logement

- Faire reconnaître les particularités des besoins de SAD pour les personnes handicapées et l'importance du libre choix des modalités en matière de services de SAD et de logement
- S'investir dans les travaux relatifs aux proches-aidants, de concert avec les autres partenaires
- Faire reconnaître les impacts du sous-financement et d'une mauvaise organisation des services SAD sur la qualité de vie des personnes handicapées, familles et proches
- Mettre de la pression sur le CISSSL afin que se mettent en place des services de soutien civique
- Créer des interfaces directement avec la direction SAPA du CISSSL
- Assurer le leadership du comité SAD de la TCRAPHL
- Promouvoir et s'investir dans les travaux liés aux pratiques de liens de proximité en soutien à domicile
- Promouvoir et soutenir le développement de logements et ressources résidentielles dans la communauté
- Questionner le CISSSL sur la qualité de l'encadrement et des services en RTF et RI
- Favoriser, via notre site Web, une meilleure connaissance des programmes liés au domicile (PAD, supplément au loyer, etc)

P3 Soutenir l'inclusion scolaire et la mise en œuvre de la démarche de transition école vie active

- Faire connaître les impacts du manque d'accès au diagnostic et à des services d'adaptation-réadaptation en matière scolaire (préjudice, pression sur les écoles...)
- Dénoncer l'obligation d'accès aux services en privé pour les familles d'enfant à besoins particuliers
- Informer les familles et élèves handicapés sur les services disponibles, sur leurs droits et obligations mais aussi, les préparer à participer aux plans d'intervention
- Promouvoir les principes d'une pédagogie et d'une éducation inclusive (versus intégration scolaire!)
- Faire valoir le bien-fondé d'une démarche de transition école vie active efficiente (vers 15 ans, avec les partenaires et familles, axée sur toutes les sphères de la vie adulte et en conformité avec le projet de vie du jeune)
- Assurer le leadership du comité Inclusion scolaire
- S'investir significativement dans les divers travaux du comité CIME PHL TEVA

P4 Contribuer à la mise en œuvre de services de soutien à la famille efficients et pertinents

- Faire des démarches auprès du MSSS afin de faire valoir l'importance de finaliser les travaux en regard du programme SAF, de rehausser significativement le budget d'allocation soutien à la famille afin de permettre une réponse aux besoins en fonction de l'évaluation qui en est faite
- Promouvoir et soutenir le développement de mesures de soutien à la famille (répit, gardiennage, dépannage,...)
- Permettre une meilleure connaissance des services et programmes actuellement disponibles tant pour les familles que pour les intervenants du réseau SSS et autres partenaires régionaux
- Travailler spécifiquement le dossier SAF et développer des stratégies de sensibilisation

Contribuer activement à la concertation

Nationale

- S'investir et contribuer significativement dans la structure et divers travaux de l'Alliance Québécoise des Regroupements régionaux pour l'intégration des personnes handicapées AQRIPH
- Contribuer aux consultations et travaux d'autres regroupements nationaux : OPHQ, AQIS, COPHAN, RAAQ, FQA, RODCD, RQACA, Mouvement PHAS, etc.
- Explorer les opportunités de travaux avec d'autres partenaires et instances nationales

• Régionale

- S'investir et contribuer significativement dans la structure et divers travaux de la TROCL
- S'investir et contribuer significativement aux divers travaux avec le CISSSL (table de concertation DI DP TSA et comités de travail, comité de suivi plan d'action à l'égard de l'intégration des PH au CISSSL, etc.)
- Évaluer et contribuer, lorsque requis et pertinent pour notre secteur, aux consultations et travaux d'autres partenaires régionaux : développement social, personnes âgées, famille, emploi, santé mentale, etc.

Favoriser l'avancement dans les dossiers non priorisés

Services socioprofessionnels

- Intervenir prioritairement dans les aspects suivants : désengagement du réseau SSS, freins dans l'accès aux services socioprofessionnels, soutien en emploi
- Mettre à jour le portrait des services socioprofessionnels dispensés par les organismes du secteur PH

Accès aux programmes

- Intervenir prioritairement dans les aspects suivants : Accès à l'information sur les divers programmes, meilleure connaissance des mesures d'accompagnement

• Transport

De concert avec le RUTAL et les autres partenaires en transport, intervenir prioritairement dans les aspects suivants:
 l'organisation actuelle du TA qui constitue un frein dans l'accès aux services, manque d'implication du réseau de la santé et des services sociaux en matière de TA

• Loisir et accessibilité

- Intervenir, de concert avec l'ARLPHL, dans les dossiers d'accès au loisir, sport et culture
- Intervenir prioritairement dans les aspects suivants : l'accès à des activités dans la communauté, mieux faire connaître les divers programmes et mesures via notre site Web
- Promouvoir les principes de l'accessibilité universelle

• Inclusion en services de garde

Intervenir prioritairement dans les aspects suivants : sensibiliser à l'importance de l'inclusion et de l'accès pour les enfants présentant des besoins particuliers dans les services de garde, les services de garde scolaire ainsi que pour les services de surveillance 12-21 ans